

Ecole primaire

Louis Didier Jouselin

10 classes

Vienne en Val

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 26 juin 2018

Convocation adressée le 8 juin 2018, par la Directrice de l'école.
Le Conseil d'école s'est réuni le 26 juin 2018 à 18H, à l'école Louis Didier Jouselin
Secrétaire de séance : Mme Acacio Maryline

Membres de droit présents

Nom	Qualité	
PRESIDENT(E)		
Mme Caumon	Directrice	
EDUCATION NATIONALE		
Mme Reveilliez Mme Foucault Mme Bibard Mme Bruneau Mme Bertholus Mme Acacio Mme Fradin Mr Morel Mme Foucaud Mr Degueurce Mme Vanier .	Enseignants	
Mr Junca	IEN	
ELUS		
Mme Peyre Mme Arrivault	Maire Adjointe aux affaires scolaires	
PARENTS D'ELEVES		
Mme Lafarcinade Mme Joubert Mr Benoit Mme Chatelin	Mme Cleuziou Mme Vrain Mme Winckel Mme gaillot Mme Jourdain Mme Montigny	Parents élus

LE DDEN	
Mr Rousseau Mme Pajon	DDEN

Membres invités

Nom	Qualité
Mme Boileau Sophie Mme Shneider Magalie Mme Geindreau Géraldine	Atsem Atsem Coordinatrice jeunesse
Melle Vatan Lina	Représentante élue des élèves en Cm1

Membres absents

Nom	Qualité
Mr Junca Mme Foucaud Mr Degueurce	IEN Enseignante Enseignant

Pour introduction, la Présidente nomme un secrétaire de séance : Mme Acacio

1. L'Ordre du Jour

- Approbation du premier conseil d'école.
- Prévisions des effectifs de rentrée et des niveaux de classe
- Bilans sécurité (PPMS, registre de santé et de sécurité)
- Bilan du RASED
- Bilan Projets pédagogiques.
- Bilan de la coopérative scolaire
- Bilan des interventions de l'année
- Travaux et demandes
- Questions diverses

2. Approbation du premier procès-verbal du premier conseil d'école.

Le procès-verbal du premier conseil d'école est lu et approuvé.

3 Effectifs annuels et prévisionnels

A ce jour, les effectifs pour la rentrée de septembre sont les suivants :

Cycle 1	14 PS	30 MS	20GS	soit 64 élèves
Cycle 2	24CP	36CE1	19CE2	soit 79 élèves
Cycle 3	34 CM1	48CM2		soit 82 élèves

L'effectif total est donc de 225 élèves. La moyenne nette est de 25 élèves.

La fermeture de classe est actée.

Les répartitions par niveaux de classe sont les suivantes.

14 PS +12 MS soit 26élèves

18MS+ 9GS soit 27 élèves

11GS+ 11CE1 soit 22élèves

24 CP

25 CE1

19 CE2+ 6 CM1 soit 25 élèves

9CM1+ 16CM2 soit 25 élèves

9CM1+ 16 CM2 soit 25 élèves

10CM1+16CM2 soit 26 élèves

Les listes de classe seront affichées dès que possible. Elles ne seront pas modifiables.

3. Sécurité

Un exercice d'évacuation incendie de grade 3 (alerte non prévenue) a eu lieu le 14 juin 2018 à 9h30 heures. Les classes ont été évacuées calmement en 1 minute20 par les chemins d'évacuation dédiés. A noter que des élèves de maternelle étaient accueillis en élémentaire suite à l'absence de leur enseignante et que cela n'a pas posé de problèmes.

La directrice était en rendez-vous extérieur, ce qui a provoqué un léger flottement dans la gestion collective de la situation une fois les enfants mis à l'abri. Un point a été refait pour rappeler les consignes précises qui sont généralement effectuées par la directrice.

Il est rappelé que le registre de santé et de sécurité au travail est disponible dans le bureau. Il est à la disposition de toutes les personnes fréquentant habituellement ou occasionnellement les locaux de l'école. (Personnel ou parents d'élèves) qui peuvent y noter leurs observations où les problèmes concernant :

- les évènements dangereux.
- les risques d'évènements dangereux.
- l'amélioration des conditions de travail.

A ce jour, le registre est vierge.

4. Bilan du RASED

Les interventions de Mme Blot ont cessé en période 5 mais ont été très efficaces auprès des enfants de cp et ce1 en lecture.

Nous regrettons que cette année encore le poste de psychologue scolaire ait été non remplacé suite aux multiples arrêts maladie de Mme Simon. C'est un poste clé et cela a retardé l'instruction de certains dossiers. Mr l'Inspecteur a pu délégué une autre psychologue du secteur pour les situations urgentes telles les demandes d'orientation ou les dossiers MDPH . En attendant, pour les autres, c'est une aide précieuse dont il nous faut renoncer. Nous espérons que l'année prochaine ne soit pas à l'image de celle-ci et qu'une solution pérenne sera trouvée.

5. Les projets pédagogiques et les interventions

Le projet classe de découverte.

Ce projet concernait les classes de Mmes Bertholus et Acacio à l'île de Ré du 18 au 22 juin, sur le thème Art Déco.

Les enfants sont revenus enchantés. Une exposition à destination des parents et des camarades aura lieu le mardi 3 juillet.

Le projet école et cinéma

Tout le cycle 2 est concerné par ce projet inscrit dans le projet d'école au parcours artistique des élèves. Au troisième trimestre, les élèves ont assisté à la projection de *jeu d'images*, une série de courts métrages.

Le projet E3D :

Le projet E3D a été proposé à la commission qui validera ou non son entrée en démarche de labellisation. Il est consultable à l'école sur demande.

L'école a commencé le jardin avec du côté maternelle la poursuite d'un potager aromatique en bacs et coté élémentaire une bande potagère en permaculture. La coopérative scolaire a soutenu ce projet pour se doter de matériel (arrosoirs, fourches-bêches, binettes...) les parents nous ont fait don de semences et de plants.

Le sictom est intervenu toute une journée dans le cadre de ce projet pour fabriquer du papier recyclé avec les enfants de cycle 2.

Le projet poney

Il concerne toutes les GS. Ceux-ci Une journée équestre avec pique-nique viendra clôturer ce projet. Les deux classes (avec inclusion des PS)s'y rendront à pied.

Le projet théâtre d'ombre

Le projet théâtre d'ombre présenté au second conseil d'école a été présenté aux parents lors de la kermesse. Il a beaucoup plu et de nombreux parents sont venus assister à la projection faite par les enfants et venant illustrer deux contes.

Le projet « au fil des saisons »

La troisième sortie dans les bois a malheureusement été annulée pour cause de vigilance orange pour orage. Finalement, il n'a pas plu et les enfants ont pu profiter de leur journée et partager un pique-nique sur le terrain de l'école maternelle.

le projet SCHORALIA

Les cycles 3 ont participé à SHORALIA le 8 juin à Sully sur Loire sur l'œuvre d'Alain Souchon travaillée durant l'année avec Frederic Pezet, notre intervenant musical. Aux dires du public venu nombreux, ce fut un concert joyeux

et de qualité. Les enfants qui y participaient se sont investis dans ce travail suivi et ont pris beaucoup de plaisir sur scène. Une petite représentation en plein air (pour les cycles 2 et 3) a également eu lieu le soir de la kermesse.

Le projet vivre ensemble :

Il permet aux élèves de se connaître et de se penser comme une communauté « école » de la petite section au CM2. Ce sont les manifestations où ils sont rassemblés sur une thématique commune.

Le mercredi 16 mai, le 1^{er} cross de l'école a eu lieu sur le terrain de foot. Chaque classe d'âge a couru sur un parcours personnalisé. Les gagnants de chaque catégorie se sont vus remettre un diplôme et une médaille.

Mardi 3 juillet, la classe de Mr Morel prépare et met en œuvre une matinée « 8 épreuves sportives pour les PS et MS ».

Jeudi 5 juillet, les classes de Mr Degueurce et Mme Foucaud préparent et mettent en œuvre la journée sportive des usépiades pour les GS, CP et les CE1.

Le mardi 26 juin, le cycle 3 a organisé une journée usépiade pour leurs homologues de Neuvy en Sullias dans le cadre de la liaison Cm2/6eme.

Le vendredi 15 juin, était organisée la kermesse de l'école. Tous les élèves de l'école ont pu jouer gratuitement à une quinzaine de jeux durant 1h30. Le chant choral a rassemblé adultes et enfants et beaucoup de parents et d'enseignants ont partagé leur repas à la salle des fêtes. L'association des KIDS a mis à disposition une buvette et un point restauration bien apprécié.

Le projet liaison inter cycle / les cafés des parents

Il a pour objectif de préparer les élèves et leur famille à vivre sereinement une transition alors qu'ils vont intégrer la petite section, le CP ou la 6eme à la rentrée.

Le 21 juin, l'école a accueilli les futures petites sections et leurs parents pour une après-midi d'intégration. Après une présentation de l'équipe et une visite des locaux, les enseignantes ont pris en charge les enfants pendant que les ATSEM présentaient les temps de cantine et de dortoir aux parents. Un café des parents a conclu cette après-midi avec un goûter pour les enfants et la possibilité pour les adultes d'échanger autour des missions de l'école maternelle et de faire connaissance.

Sur ce même temps, les GS étaient accueillis dans la classe de Mme Bibard pour une après-midi d'intégration CP. Depuis début juin, elle les prend également en charge lors des APC des mardis et jeudis sur un projet d'écriture et par groupes de 6. Les enfants ont pu aussi déjeuner coté élémentaire le vendredi 22 juin. Un café des parents avait été préalablement proposé lundi 18 juin en fin de journée. L'idée étant de réunir sur un temps d'échange convivial des parents de futurs CP et de CP pour partager leurs expériences et répondre à leurs interrogations.

Le lundi 25 juin, tous les cm2 se sont rendus au collège de Tigy pour le visiter. Ils ont suivi la journée ordinaire d'un élève de 6eme et ont déjeuné au restaurant scolaire. Un café des parents est organisé le samedi 30 juin en collaboration avec les parents élus du Collège qui viendront répondre aux questions des parents de cm2. Des élèves de 6eme seront également présents pour témoigner.

Quelques sorties en lien avec les projets

Le mardi 29 mai, la classe de Mme Caumon a reçu les Cm2 de Saint Cyr en val pour une journée sur le thème du jardin et de la biodiversité. Des petits jeux coopératifs ont permis aux enfants de faire connaissance pour ensuite mieux partager leurs expériences.

Le mardi 19 juin, la classe des PS /MS s'est rendue au parc floral où ils ont retrouvé des correspondants. Ils ont pu visiter le parc et monté dans le petit train. Les adultes comme les enfants étaient ravis de cette journée qui venait clôturer une année quelque peu chaotique

Le lundi 18 juin : la classe de Mme Caumon s'est rendue au Musée de la résistance et de la déportation de Lorris, puis a déjeuné au carrefour de la résistance. Les élèves qui avaient choisi et monté eux-mêmes ce projet (suite au travail effectué sur la pièce de théâtre Marie-Claude) ont apprécié cette journée et la qualité de ce musée.

Le jeudi 21 juin : la classe de Mr Morel a retrouvé ses correspondants de Neuvy en Sullias pour une journée sport en plein air sur la base de loisirs de Tigy. Ils s'y sont rendus et sont revenus à pied. Cette sortie était la dernière d'un travail de correspondance assidue entre ces deux classes.

Le vendredi 22 juin : les classes de Mme Bibard, Bruneau et Fradin ont organisé une randonnée contée dans la forêt de Vienne en val. Entre balade, petits jeux et histoires, chacun a pu le temps de la journée et du pique-nique se retrouver et partager ces moments.

Le lundi 25 juin : tous les cm2 se sont rendus au collège de Tigy pour le visiter. Ils ont suivi la journée ordinaire d'un élève de 6ème et ont déjeuné au restaurant scolaire.

6. Bilan de la coopérative scolaire

Le bilan de la kermesse n'est pas terminé. Toutefois, la tombola a permis de rapporter environ 400 euros de bénéfice auquel viendront se rajouter ceux des KIDS .

Grace aux actions des enfants qui partaient en classe de découverte, La coopérative a financé l'achat d'une tablette et d'un appareil photo qui ont servi avant et pendant le séjour à l'élaboration du journal de bord.

Des outils de jardin ont été achetés pour un montant de 117, 15 euros.

Un fond bibliothèque (classe et BCD) a été acheté pour un montant de 134,79 euros.

Toutes les sorties et transports ont été financés exclusivement par la coopérative scolaire.

Un bilan complet de l'année vous sera présenté au premier conseil d'école.

7. travaux et demandes

Travaux

Les demandes de travaux pour la période écoulée ont été réalisées. A la date butoir du 11 juin, n'y avait pas de demandes inscrites sur le registre. D'un commun accord, nous renouvelons notre organisation par période qui permet aux services de la commune de bien anticiper et de gérer ces travaux.

Demandes

Mme Arrivault et Mme caumon ont rencontré mardi 19 juin, Mr Guyot conseiller chargé du numérique pour aider à l'élaboration du projet numérique sur l'école. Nous nous orienterions plutôt sur l'achat de vidéo projecteur interactif à installer en classe et l'achat de plusieurs tablettes pour le projet de maternelle.

Un projet chiffré est en cours de travail. Il sera présenté pour le budget prochain.

A noter qu'une dotation extérieure d'une dizaine d'ordinateurs est en cours.(PC recyclés)

8. Questions diverses

Des parents à l'équipe enseignante

Remplacements en maternelle :

Les parents témoignent de l'impact qu'a eu le multiple remplacement de Mme Foucault sur leurs enfants : régression sur la propreté, pleurs pour aller à l'école, difficulté à trouver un adulte référent. Ce congé maladie a occasionné 6 remplacements différents et l'équipe pédagogique est consciente que cela n'a pas été aidant pour les enfants. Sans pour autant pallier pleinement le manque de remplaçants, l'équipe a tout fait pour que les élèves soient le moins perturbés possible. Mmes Berthault et Reveilliez les ont accueillis régulièrement et associés à leurs projets, les collègues d'élémentaire et leurs élèves ont été attentifs à leur bien-être à chaque accueil, la directrice a pris plusieurs fois la classe sur son temps de décharge. Depuis la rentrée d'avril, la situation s'est régularisée et Mme Vanier a su reprendre le fil de la classe avec bienveillance et professionnalisme en donnant un cadre sécurisant et propice au travail. La sortie du 19 juin a permis de renouer le groupe et de voir que les enfants avaient retrouvé leurs repères.

Enfants à besoins particuliers :

Les parents s'interrogent quant à la prise en charge des enfants à besoins particuliers. Quelles sont les modalités ? Pourquoi les mises en œuvre d'accompagnement sont-elles longues ? quelles formations à destination des enseignants (afep)?

La directrice rappelle les termes de la loi : Le droit à l'éducation pour tous les enfants, qu'ils soient ou non dans une situation de handicap, est un droit fondamental. La loi du 8 juillet 2013 introduit le principe de l'école inclusive pour tous les élèves.

Ainsi, le rôle de l'équipe éducative est de proposer différents projets pour soutenir la capacité d'apprendre des élèves à besoins éducatifs particuliers.

LE PPRE : projet personnalisé de réussite éducative en cas de difficultés scolaires.

Il est destiné aux élèves qui risquent de ne pas maîtriser certaines connaissances et compétences attendues à la fin d'un cycle. Les élèves maintenus pour lesquels il est obligatoire (PPRE de maintien), les élèves en grande difficulté (PPRE passerelle) et les élèves à besoin éducatifs particuliers avec des faiblesses passagères (PPRE de remédiation). Il se concentre prioritairement sur le français et les maths et fixe des objectifs précis en nombre réduit. Il diversifie les aides proposées et prévoit les modalités d'évaluation. Il est rédigé par l'enseignant qui le formalise en références aux programmes et définit son calendrier. Il est présenté à la famille et à l'élève.

LE PAP : plan d'accompagnement personnalisé en cas de troubles de l'apprentissage.

Il est destiné aux élèves présentant des difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages (dyslexie, dyspraxie, dyscalculie, dysphasie et troubles de l'attention). Afin que le diagnostic des troubles soit posé, un dossier doit être monté par la famille et l'école qui comprend :

- un compte rendu d'examen psychologique récent
- un bilan visuel et auditif,
- un certificat médical attestant d'un examen neurologique normal fait par le médecin traitant
- un bilan scolaire (3 derniers bulletins scolaires),
- une lettre des parents motivant les raisons d'une demande d'un PAP,
- et les coordonnées (nom, adresse, n°de téléphone) des responsables légaux.

Une fois constitué, ce dossier est envoyé au service de promotion de la santé en faveur des élèves qui l'examine. Si les difficultés de l'élève relèvent d'un PAP, la famille en reçoit la page médicale signée par le médecin de l'éducation nationale qu'elle transmet à l'école pour la rédaction du protocole. C'est donc un processus relativement long en termes de mois. Nous faisons en sorte que tous les élèves destinataires aient leur PAP signé pour l'entrée au collège. Certains PAP ont pris du retard de par l'absence prolongée de la psychologue scolaire et du retard occasionné dans le traitement et le rendu de ses examens psychométriques. Il est cependant important de redire aux familles que leurs enfants sont toutefois aidés et soutenus en classe par leur enseignant le temps de cette formalisation. Nous comprenons leurs inquiétudes, il ne faut pas hésiter à revenir vers nous pour en échanger.

LE PPS : projet personnalisé de scolarisation en cas de handicap avéré

Pour qu'un enfant soit reconnu handicapé, il faut au préalable que la famille monte un dossier avec l'aide de l'enseignant référent auprès de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). L'école veille à fournir un GEVASCO première demande et un bilan psychométrique scolaire.

Le PPS est donc destiné aux enfants présentant un handicap notifié par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées. C'est cette commission qui élabore et décide le PPS à partir des éléments élaborés en équipe de suivi et de scolarisation.

Le PPS précise le déroulement de la scolarité :

- orientation en dispositif collectif (ULIS)

-accompagnement humain (AVS) ou matériel...

Là encore, la prise en charge est souvent très longue. Un enfant notifié n'a pas nécessairement sa place ou son AVS tout de suite. Il faut parfois attendre qu'une place se libère.

Le PAI : projet d'accueil individualisé en cas de maladies.

Il est destiné aux enfants dont l'état de santé rend nécessaire l'administration de traitements ou protocoles médicaux lors d'une maladie au long cours. C'est le médecin scolaire qui l'élabore à partir des besoins thérapeutiques précisés par le médecin traitant.

En ce qui concerne les élèves intellectuellement précoces, ils peuvent bénéficier d'un PPRE voire d'un PPS. Le groupe ressource des élèves à haut potentiel du Loiret est également une aide vers lequel les enseignants et les parents peuvent se tourner. L'accompagnement des élèves EPI se fait au cas par cas et ne trouve pas une solution unique. Il ne faut surtout pas hésiter à prendre rendez-vous avec l'enseignante ou la directrice pour en échanger et trouver des mesures adaptées.

En matière de formation sur ce sujet, les enseignants disposent de 18 h de formation continue mais dont la thématique est imposée. Les formations de l'AFEP proposées aux enseignants le sont sur leur temps personnel et à hauteur de 20 euros. Toutefois, nous disposons de ressources d'accompagnement pédagogique mise en place par l'éducation nationale.

I

La directrice a pour objectif l'année prochaine d'organiser des cafés des parents sur le thème de la précocité et des élèves dys. Les parents d'élèves élus se montrent intéressés pour l'organiser conjointement.

Répartition des GS dans une classe à double niveau.

Les parents sont inquiets de cette possibilité. Ils pensent que c'est difficile pour un CP de travailler sérieusement quand les autres ont des activités plus ludiques.

La classe de GS/CE1 est une classe qui est pratiquée dans de nombreuses écoles quand la répartition ne permet pas de faire autrement et sans plus de difficultés qu'une autre. Compte-tenu des effectifs, cette répartition était la seule qui rassemblait les conditions d'apprentissage les meilleures. Elle permet un petit effectif. Elle est accompagnée par l'Atsem sur une partie des apprentissages. Les enfants seront côté élémentaire mais nous organiserons des temps de retour en maternelle (en particulier pour les récréations). Cette organisation permet également de laisser les CP en cours simple.

Calendriers des sorties :

Les parents demandent à ce qu'il leur soit donné plus tôt pour s'organiser. Certains parents ont été déçus de ne pas être conviés à accompagner leur enfant en sortie scolaire et en classe de découverte.

Les parents ont été conviés à nous accompagner sur les sorties tels la course ELA, le cross ou schoralia sans limite de nombre. Pour les autres sorties, certains parents se sont proposés mais les enseignants n'ont pas toujours fait de mot explicite.

En ce qui concerne la classe de découverte, l'enseignant est maître de ses choix en matière d'accompagnement.

Nous emmenons en priorité des personnes qui ont l'habitude du collectif et de sa gestion particulière. Cette année, les enseignantes disposaient également d'un encadrement vie collective sur place.

Etudes surveillées.

Pourquoi des enfants sont-ils dehors certains jours à l'heure de l'étude ?

Les enfants qui avaient fini leurs devoirs ont eu l'autorisation de terminer l'heure d'étude dans la cour avec la personne chargée de l'étude.

Toilettes fermées

Les parents demandent à ce que les toilettes soient réouvertes toute la durée de la récréation et suggèrent que leur surveillance soit associée à celle de la cour.

La surveillance des toilettes est de fait associée à la surveillance générale de la cour comme le sont aussi les deux préaux qui sont des endroits délicats. Si elles sont ouvertes tout le temps de la récréation, les enfants y jouent sans arrêt ou s'y disputent mais ne s'en servent pas en priorité pour leurs besoins naturels. Nous ne pouvons mettre un enseignant dans chaque coin stratégique (2 aux toilettes, deux aux préaux, un dans la cour) car nous ne sommes pas en nombre suffisant. Encore une fois, les enfants ne sont pas privés de toilettes. Elles restent ouvertes en début et en fin de récréation et sur demandes pressantes dans la journée. Il nous paraît plus approprié de repenser la cour de récréation pour améliorer le climat et éviter ainsi des débordements .

Des parents à la mairie :

Suite à la fermeture d'une classe, les parents se demandent ce que va devenir la troisième ATSEM

Le poste de la troisième ATSEM est conservé. Il y aura sans doute des temps partiels..

Voiture à la sortie des classes :

Les parents ont encore assisté au départ d'un personnel de cantine , en voiture, à l'heure de la sortie des enfants.

Un rappel a été fait. D'autre part, la mairie s'est dotée de panneaux fixant l'arrêté de circulation aux horaires de l'école. Une fois installé, les gendarmes pourront alors verbaliser.

Remerciements

La directrice remercie les membres du conseil pour ce travail de collaboration fructueux tout au long de l'année. L'équipe remercie également les mamans qui ont tenu la bibliothèque et permis aux enfants de découvrir ou de poursuivre leur plaisir de lire, ainsi que l'association des Kids viennois qui par leur dynamisme a offert de belles manifestations de partage dont les bénéfices sont reversés à la coopérative scolaire.

Le 26 juin 2018

à Vienne en Val

La directrice de l'école, présidente de séance

Mme Caumon Magali

Le secrétaire de séance,

Mme Acacio Maryline